

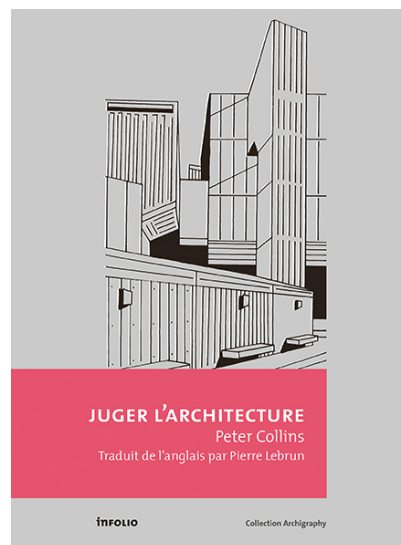
Juger l'architecture

Collins Peter

Traduit de l'anglais par Pierre Lebrun

Dans cet essai inédit en français, paru initialement à Londres en 1971, l'auteur s'attache à établir des analogies entre le jugement qui relève du droit anglo-saxon et le jugement en matière d'architecture. En établissant d'étonnants parallèles entre ces deux champs, il entend conforter l'une des ambitions majeures qui traversent l'ensemble de son oeuvre, à savoir montrer que l'architecture est fondamentalement un métier qui, s'il entretient des rapports avec les arts plastiques, a pour destination essentielle de répondre à des besoins sociaux et des exigences pratiques. En cela, estime Collins, l'architecture a plus à voir avec les professions qui relèvent du droit ou de la médecine qu'avec les pratiques artistiques des peintres ou des sculpteurs.

L'historien de l'architecture canadien Peter Collins (1920-1981) occupe une place fondamentale, quoique méconnue en France, dans le champ de l'analyse et de la critique de l'architecture moderne. Il en a étudié l'histoire et l'évolution de ses principes plutôt que celle de ses formes. Dans les trois ouvrages fondamentaux qu'il a publiés - Splendeur du béton, les prédécesseurs et l'oeuvre d'Auguste Perret (1959), L'architecture moderne, principes et mutations (1750-1950) (1965) et Juger l'architecture (1971) -, Collins aborde la relation que les architectes ont, ou devraient avoir, avec les bâtiments, les techniques de construction, les doctrines d'époques historiques passées, ainsi qu'avec l'environnement au sein duquel s'insèrent leurs projets.



34.00 CHF

28.00 EUR

CATEGORIE

Architecture

COLLECTION

Archigraphy Thématiques

Parution	2017
Nombre de page	312 pages
Reliure	broché
Dimension	15.5x21 cm
Contenu	illustrations n/b
ISBN	9782884747691

Disponible sur notre site

www.infolio.ch